



## Compte rendu du CSAL du 30 novembre 2023

Ce CSAL s'est déroulé en bi-modal dans les locaux de la direction de l'ENFiP

Après la lecture des déclarations liminaires par les OS, le Directeur a indiqué que :

- concernant l'annonce faite par Jérôme Fournel, lors sa visite au sein de l'établissement de Noisiel, la création de 10 postes supplémentaires était bien, pour lui, une création nette.

Ainsi M.Girault souhaite que pour la rentrée 2024/2025, l'ENFiP se voit attribuer :

- 10 postes supplémentaires de cadre A ;
- suite à la fermeture du Centre des Concours de Lille, la réaffectation totale des chaises au niveau de l'ENFiP ;
- 2 postes d'enseignants supplémentaires par salle de cours créée, notamment 3 salles à Clermont-Ferrand.

**La CGT ENFiP est d'accord sur ce principe mais plutôt que des paroles ou des promesses nous attendons des actes.**

**La réponse sera connue courant décembre après la tenue du CSAR du 11 décembre.**

Le président a précisé qu'en cas de feu vert avec les CSAR, l'ENFiP pourra faire appel au vivier dès janvier.

- Concernant le GRH10, comme la CGT ENFiP l'a indiqué dans sa liminaire, l'ENFiP s'attend elle aussi à un GRH10 important voire exceptionnel.

La direction a indiqué un nombre de plus de 50 participants ?

Problème, même si l'ENFiP se refuse de le dire, notre direction est de moins en moins attractive (charge de travail importante, management nocif dans certains établissements, congés subis, etc..), comment faire pour s'assurer qu'il y ait suffisamment de candidatures ?

L'ENFiP envisage plusieurs pistes : fin des 3 ans d'ancienneté pour postuler, appel à des cadres B, sortie d'école etc...

**Bref, tout est ouvert, tout est envisageable, on ne panique pas mais pour l'instant le temps presse car la note du GRH10 n'est toujours pas sortie.**

- Concernant la volumétrie de plus en plus importante de stagiaires en Formation Initiale, l'ENFiP envisage que la dominante de la scolarité des LEP/LA ne soit plus effectuée dans les établissements de FIA mais qu'elle soit assurée par les CIF et ACIF.

**L'objectif est de libérer de la ressource dans les établissements de FI mais cela pose des questions : qui assurera la formation de ce public dans les CIF/ACIF ? Où se dérouleront**

**les formations : Les stagiaires seront-ils regroupés sur un CIF/ACIF ou dispatchés ? Pour l'ENFiP les professionnels associés seront appelés mais seront-ils en nombre suffisant ? Personne n'a la réponse.**

#### **1- Ponts naturels et fermetures des établissements pour l'année 2024 :**

- Concernant l'année 2024, 2 ponts naturels sont identifiés :
  - l'Ascension (jeudi 09 mai) : vendredi 10 mai 2024 (financé par la journée annuelle d'autorisation)
  - l'Assomption (jeudi 15 août) : vendredi 16 août 2024.
- Concernant la fermeture des services en fin d'année :
  - fermeture le mardi 24/12/2024 au soir et reprise le jeudi 02/01/2025 au matin (soit 4 jours de congés) ;

Cette fermeture concerne l'ensemble des services de l'ENFiP sauf la direction de l'Ecole à Noisy le Grand qui restera ouverte sur cette période.

#### **La CGT ENFiP est contre le fait d'imposer des jours de congés obligatoires aux agents.**

Par ailleurs, il a été également souligné que les agents, en dehors de ces congés obligatoires, étaient de plus en plus soumis à des congés contraints du fait de :

- l'interdiction de prendre des congés sur certaines périodes de l'année compte tenu des missions spécifiques de l'ENFiP (concours, formation...),
- l'obligation comme dans les services de garder 50 % de présence afin d'assurer la continuité des services, alors que cette règle de 50 % n'existe pas dans les textes.

De ce fait, les agents se retrouvent dans l'obligation de poser des congés sur des périodes qui ne leur conviennent pas.

La CGT ENFiP a également demandé la mise en place de lignes directrices cohérentes au sein de l'ENFiP.

Aujourd'hui, les règles ne sont pas les mêmes entre structures, établissements voire au sein d'un même établissement. Tout dépend de votre lieu géographique, de votre directeur, de votre chef de service.

#### **Ainsi, la CGT ENFiP a fait des propositions sur ce sujet notamment :**

- **dissocier le personnel nomade et le personnel administratif ;**
- **dissocier la fermeture physique de l'établissement et la fermeture administrative en facilitant notamment le télétravail pour le personnel administratif qui le souhaite.**
- demander de poser un minimum de jours sur une période mais ne pas imposer les jours

En effet, en imposant les jours, notamment la semaine avant la reprise des cours, on oblige le personnel enseignant à travailler sur ses congés et éventuellement être en vacances sur son temps théorique de travail.

Lors de ce CSAL, l'ENFiP n'a pas voulu revenir sur ces points mais M.Girault a indiqué qu'il était nécessaire de mettre à jour la note de l'ENFiP qui date de 2011 concernant les congés.

Ce travail est en cours mais pour l'instant les OS n'y sont pas associées.

C'est dommage !

## 2 - Fermeture du Centre des Concours de Lille (CCL)

La fermeture du CCL a été définitivement actée lors de ce CSAL et nous ne pouvons que le regretter et le dénoncer.

À travers l'intervention de notre experte affectée depuis des années au CCL, la CGT ENFiP a évoqué les conséquences sur le plan humain de cette fermeture.

La direction a indiqué avoir conscience que les agents traversent des moments difficiles et elle a indiqué qu'elle reste et restera attentive à la situation des agents.

Pour preuve, elle a indiqué qu'une note à destination de la DRFiP du 59 était en cours de finalisation pour plaider vers un maintien des agents sur la résidence de Lille. Malheureusement cela est sans garantie.

**Au cours de nos échanges, la CGT ENFiP a demandé que les agents soient informés individuellement des garanties qui sont les leurs. Madame Baptiste a indiqué que cela sera fait lorsqu'ils auront connaissance de leur affectation (calcul des primes de restructuration notamment).**

**Le président a indiqué qu'il fallait trouver des tâches à réaliser par les collègues de Lille d'ici la fermeture. Nous voilà rassurés, on avait peur qu'ils s'ennuient !**

## 3 - Point d'étape projet Ariane

La direction de l'ENFiP nous a présenté un retour d'expérience (stagiaires, enseignants et administratifs) concernant la digitalisation des scolarités FIB (socle 2022/bloc 2023) et FIC (2023).

Celui-ci présente les points positifs mais également des points de vigilances d'amélioration de cette digitalisation.

Concernant le **retour des stagiaires**, celui-ci est globalement positif avec des axes d'amélioration concernant :

- la présentation et la mise à disposition des séances sur Odissée, avec notamment des problèmes de connection via le VPN ;  
**Sur ce point, la CGT ENFiP a demandé si Odissée allait être de nouveau être disponible à travers le PIGP.**  
**Cela permettrait de faciliter la vie du stagiaire et de diminuer son stress lors des premiers jours.**  
**Pas de réponse de la part de l'ENFiP.**
- le manque de reformulation suite aux séances faites en autonomie ;
- le choix des matières qui ont fait l'objet de digitalisation, notamment pour les matières du bloc.
- l'absence de document de synthèse.

Concernant le **retour des enseignants**, la CGT ENFiP s'est étonnée que, dans les établissements de FIA, ce retour ait été fait lors de séance plénière.

**Ce n'est pas la bonne méthode, un retour d'expérience doit faire l'objet d'un retour individualisé entre l'enseignant et l'école (mail, entretien, questionnaire etc...).**

Sans trop de surprise les axes d'amélioration concernent :

- L'alternance des séances présentielles/distanciels, avec la nécessité de commencer et de finir avec une séance en présentiel.  
Cela a été modifié lors de cette rentrée nous verrons si cela est suffisant.
- Le choix des matières digitalisées , avec notamment le contrôle contentieux.

**La CGT ENFiP a dénoncé ce choix, qui n'a pas été fait pour des raisons pédagogiques mais uniquement pour des raisons organisationnelles.**

**Le fait que, lors de ce choix, cette matière n'avait plus de RP fonctionnel explique pas mal de choses également.**

L'ENFiP ne peut contester ce point puisqu'il y a un consensus entre stagiaires et enseignants, cependant la direction semble de pas vouloir revenir sur sa position.

Elle a simplement indiqué que des ajustements ont été opérés pour cette année 2024. Seront-ils suffisants ? Nous ne le pensons pas !

- La nécessité de laisser du temps dans les déroulés pour permettre à l'enseignant de reformuler.

**La CGT ENFiP a précisé que pour cela, il était nécessaire de revoir le référentiel de la matière et rappelé que ce n'est pas l'enseignant qui peut le faire au moment de la mise à jour d'une séance mais bien le responsable pédagogique de la matière avec la direction.**

- Le temps de visionnage des capsules non pris en compte dans la préparation des séances

Concernant le **retour des administratifs** :

- les difficultés de planifier les scolarités : articulation entre le présentiel et le distanciel, problème des prérequis et de la lisibilité des déroulés ; contrainte de personnel et de salle.
- Informations essentielles transmissent tardivement.

Ces difficultés ne sont pas surprenantes, **la CGT ENFiP a rappelé que des contraintes très fortes pesaient déjà lors de la mise en place des scolarités renouvées et que la digitalisation n'a fait que renforcer ces problématiques.**

**La CGT ENFiP a demandé par ailleurs, la mise en place d'une vraie formation Hyperplanning afin d'éviter la déperdition d'information entre collègues suite à des mutations.**

D'une manière générale, il est assez frustrant de lire ces retours d'expériences car bon nombre de points d'améliorations, de vigilances, avaient été soulevés par les agents, les organisations des syndicales dès la mise en place du 4+1.

Enfin, sur demande des organisations syndicales, l'ENFiP fera un retour sur les EC des contrôleurs suite à digitalisation lors du prochain CSAL.

#### **4 - Formation A et B**

La présentation d'un document synthétique présentant les formations A et B a permis de revenir sur ces formations renouvées.

La CGT ENFiP est revenu sur :

- le mauvais équilibre entre le socle et les blocs chez les A/B :

- Un socle trop généraliste où le stagiaire voit beaucoup de choses mais sans en connaître la finalité, l'utilité. Bien que très généraliste, certaines matières vont beaucoup trop loin avec notamment les enseignements juridiques, la comptabilité chez les B, le management etc...
- L'écart de volume horaire entre les blocs interroge ;
- l'absence de journée d'accueil, présentation de groupe dans certains blocs. On commence directement dans le dur alors que les stagiaires sont en manque de repère.
- La densité des scolarités et notamment des blocs.

**La CGT ENFiP a demandé la (re)mise en place des réunions post socle/blocs avec la DOF, les RP matière et quelques enseignants afin de mieux calibrer le déroulé de la formation.**

**Ces réunions ont disparu avec la mise en place de la scolarité rénovée et depuis l'ENFiP fonctionne à l'envers.**

La nouvelle équipe de direction (DOF et DONP) semble être à l'écoute de nos remarques même s'il n'y aura pas de retour en arrière.

Mme Daniel a, par exemple, indiqué qu'un travail de réflexion était en cours :

- sur les dossiers fil rouge, est-ce bien utile ?;
- sur le parcours comptabilité des C, ne va pas trop loin pour ce public ?
- les métiers et l'attente de la DG n'ont-ils pas changé depuis 2018 ?

M. Girault a par ailleurs, rappelé que la formation ne s'arrêtait pas à la sortie de l'établissement mais qu'elle continue avec la Formation Pratique Probatoire et le parcours de formation complémentaire.

## 5- Questions diverses

- Salle de convivialité à Clermont-Ferrand :

**Suite à l'intervention de la CGT ENFiP, ce projet va être relancé.**

la CGT ENFiP a rappelé que la convivialité ne se décrétait pas mais qu'il fallait mettre en place des moyens et revoir certaines politiques de gestion pour créer, maintenir une bonne ambiance de travail au sein des établissements.

M.Girault a été sensible à ces propos et a insisté sur la nécessité que chaque établissement soit pourvu d'un espace de convivialité. Il a ajouté que la salle des professeurs ne pouvait être considérée comme un espace de convivialité.

- VAE :

un rappel a été fait par la direction sur la nécessité de remplir cette VAE, nous avons indiqué qu'il fallait veiller à ce que ce rappel ne s'apparente pas à du flicage et rajoute du stress auprès des enseignants.

- Scenari:

Une réunion, avec tous les RP, aura lieu vendredi 1 décembre afin de rappeler les bonnes pratiques d'utilisation.